

# M U R M U R E

**-face à la prison, un murmure ne suffit pas-**

**Murmure est un journal apériodique diffusé devant la maison d'arrêt d'Angers.  
Murmure veut briser le silence de la taule... haut et fort !**

juin 2014 - n°21

## **«CONDITION D'INCARCERATION INHUMAINE» VICTOIRE EN JUSTICE D'UN ANCIEN DETENU CONTRE L'ETAT ET LA MAISON D'ARRET**

*Après une procédure de cinq longues années, un ancien détenu de la maison d'arrêt a réussi à gagner son procès contre l'Etat sur les conditions de son incarcération à la maison d'arrêt entre 2008 et 2009.*

Le 21 mai, le tribunal administratif a condamné l'Etat pour avoir détenu le plaignant dans «*Des conditions attentatoires au respect de la dignité inhérente à la personne humaine*». Ce type de condamnation n'est pas une première, déjà par le passé plusieurs prisons ont été condamnées de la sorte (Varces, les Baumettes, Rouen...). Cependant c'est la première fois qu'une plainte concernant la maison d'arrêt d'Angers aboutie. L'Etat devra donc verser 1 500 € au détenu pour ces 10 mois passés en cellule. Nous savons que des dossiers similaires sont en cours d'instruction, et sont notamment suivis par des avocats du S.A.F. (Syndicat des Avocats de France). Pas de nouvelles par contre de la plainte pour violence qui avait été déposé sur le bureau du procureur il y a de cela quelques mois.

Pour nous, cette condamnation a au moins le mérite de faire chier un peu la pénitencière et de remplir un peu des poches d'un ancien détenu (en espérant que les avocats ne soient pas trop gourmand), mais c'est tout. Ces condamnations n'empêchent pas les juges de continuer à enfermer toujours plus de gens et toujours plus longtemps. Tout comme les rapports de dénonciation de Delarue et de son équipe d'inspecteurs des lieux de privations de libertés ne font que remplir et remplir les caves des ministères. Ces deux rapports critiques sortis en avril sur le droit à la cellule individuelle, et sur les violences subies par les détenus mineurs en avril dernier sont déjà aux oubliettes.

N'attendons pas grand chose de cela. Le pire est en plus quand ces annonces sont retournées au profit du pouvoir. En effet à l'annonce du rendu du tribunal, des avocats mais aussi le maire d'Angers en ont profité pour réclamer une nouvelle prison dans le Maine et Loire, pour remplacer la vieille maison d'arrêt, et cela tombe bien dans la campagne qui est menée en faveur de la construction d'une nouvelle taule dans le Maine et Loire. Rappelons à ce sujet que régulièrement des plaintes sont posées contre les violences, et les conditions de détentions dans les dernières prisons comme à Condé sur Sarthe par exemple.

Il n'existera jamais d'enfermement digne que ce soit dans des vieilles maisons d'arrêt, ou dans des mouiroirs high tech !

**Crève la taule !**



## maton blessé...

Le lundi 21 avril un surveillant s'est fait agressé dans une promenade de la maison d'arrêt. L'UNSA-UNSA, le directeur de la maison d'arrêt et même le FN (qui s'inquiète pour son électorat) s'en sont émus... Pas nous. 5 détenus ont comparu le 2 mai. ils ont demandé un report, et ils ont profité d'être à la barre pour dénoncer les conditions d'incarcération à la maison d'arrêt.

## ... ou bon comédien

Le 13 février dernier un détenu se fait livrer une plaque électrique qu'il vient de cantiner... le soucis c'est que l'installation électrique de la cellule ne permet pas son fonctionnement. Ben oui l'AP est plus préoccupé de faire du business que de per-

## FAIRE FACE A UN TRANSFERT A NANTES

Du fait des travaux en cours en ce moment à la M.A. , il y a eut ces derniers mois de nombreux transferts sur Nantes. Un transfert c'est toujours compliqué, car ça nécessite généralement une réorganisation pour les parloirs, pour y aller, pour comprendre comment marche la nouvelle prison... Cependant les conditions matérielles pour les détenus sont meilleur à nantes qu'à Angers, même si concernant les parloirs c'est «presque pire (encore moins d'intimité, de tolérance et un bruit terrible)». Cependant il est important que vous sachiez qu'ils durent 1heure et 2h une fois par mois pour les familles hors département ! De plus sur Nantes il est possible de demander des UVF (Unité de Vie Familiale), le temps d'attente peut être (très) long, mais c'est quand même appréciable.

De plus sachez qu'il y a là-bas différents groupes mobilisés contre les taules, et en soutien des prisonniers et de leurs proches :

**la LIME (Lutte Inter Mi-fa des Enfermé-e-s)** est un jeune collectif non formel d'entraide entre proches de personnes détenus. Ils peuvent donner des coups de main juridiques, pratiques et participent à des réflexions sur la prison.

Leur contact : 07 81 74 68 00 et [la.lime@laposte.net](mailto:la.lime@laposte.net)

**NATCHAV** est un collectif qui anime une émission hebdomadaire tous les dimanches de 19 à 20h sur une radio locale, alternantes, écoutable sur nantes en 98.1FM et sur internet .

Il est possible de laisser des messages au 06 26 55 86 87 ou par mail [natchav@boum.org](mailto:natchav@boum.org) ou par courrier à l'adresse : natchav à alternantes 56 boulevard des poilus 44300 Nantes.

Ces deux collectifs organisent régulièrement des discussions, projections... et notamment ce samedi 7 juin à partir de 12h à poll'n (11 rue des olivettes à Nantes). Ce sera l'occasion de partager un repas et de les rencontrer .

N'hésitez pas à allez les rencontrer ou les contacter.



## NOUVELLE PRISON

Ces dernières semaines dans la presse locale on a pu lire une série d'articles cherchant à préparer l'opinion publique à la décision que le ministère de la justice annoncera cet été au sujet de la construction ou de la réhabilitation de la maison d'arrêt.

Après avoir abordé la question de la surpopulation carcérale (dans le murmure n° 7), nous cherchons à démonter un à un les différents arguments des partisans de la construction d'une nouvelle prison. Non pas car nous trouvons que la situation actuelle soit «satisfaisante» et acceptable, loin de là, mais car nous considérons que la construction d'une prison porte d'autres enjeux que ceux étalés dans la presse pour faire passer la pillule dedans comme dehors.

Pour nous la construction d'une taule c'est juste l'état qui améliore son outil répressif et l'adapte à la situation actuelle, et c'est sur ce terrain que nous devons l'attaquer.

Dans ce numéro de MURMURE, nous nous attaquons à deux arguments qui sont revenus ces dernières semaines : l'argument sanitaire, et l'argument de la restructuration urbaine.



### L'ARGUMENT SANITAIRE

Elle couve dans la maison d'arrêt, à des échelles plus ou moins importantes selon les périodes, la galle est présente depuis longtemps à la maison d'arrêt. Le manque d'hygiène, la promiscuité est la cause de cette maladie bénigne urticante et extrêmement contagieuse.

Mais d'un coup c'est devenu un scandale, les journaux en ont fait des tonnes, utilisant des vocabulaires cherchant à faire peur à leurs lecteurs crédules. Ce serait une «endémie». Mais que veut dire endémie exactement ? C'est une présence habituelle d'une maladie dans une région ou une population déterminée. Rien de nouveau donc, d'ailleurs les médecins interrogés sont ni surpris ni inquiets, ils demandent juste à pouvoir soigner cela et éradiquer la maladie. Ce que ne leur permet pas vraiment l'administration pénitentiaire et le parquet, car pour ça il faudrait vider l'espace pendant 48H.

Alors pourquoi la galle devient un problème maintenant, pourquoi d'un coup Béchu, l'ancien batonnier, le directeur de la maison d'arrêt, les journalistes et autres technocrates s'en inquiètent. Et ben tout simplement car ça permet d'en rajouter une couche sur l'importance d'ouvrir une nouvelle prison. Ils en profitent par la même pour stigmatiser encore un peu plus les prisonniers qui sont des crasseux, et que leurs proches pourraient être contaminés lors de visite.

Or de l'avis de plusieurs médecins il peut très bien il y avoir la galle dans des prisons récentes.

De plus si vraiment l'état de santé des prisonniers les intéressait, tous ces braves gens feraient en sorte que l'unité de soin de la maison d'arrêt soit renforcée, qu'ils n'aient plus besoin d'attendre des mois et des mois pour voir un dentiste, un spécialiste...

mettre au détenu d'améliorer leur condition de détention. Le détenu marque son mécontentement et hausse le ton face à un surveillant, qu'on appellera Alain Delon. Celui-ci repousse le mécontent puis d'un coup simule avoir pris un coup de poing. Le soucis pour lui c'est qu'il n'a aucune trace de coup, ni de témoins, ses collègues n'ayant vu aucune violence. Quoiqu'il en soit la procureur réclama 12 mois de prison dont 6 avec sursis... Pas de nouvelle du rendu du procès.

### journée internationale du prisonnier révolutionnaire

Chaque année, en juin une journée internationale du prisonnier révolutionnaire est organisée. MURMURE n'apprécie pas vraiment la notion de prisonniers politique. Nous considérons que cette notion tant à diviser ce qui serait les prisonniers de droit commun qui seraient défini comme des «délinquants», et les prisonniers politique qui seraient des «militants». Nous voulons pas séparer les uns et les autres, notre ennemi c'est cette société capitaliste qui a besoin d'enfermer pour fonctionner correctement et cherche à faire baisser les têtes, et rentrer dans les rangs les réfractaires. Cependant nous voulons signaler que pour cette occasion un rassemblement aura lieu à Nantes le jeudi 19 juin à 18h devant le tribunal avec une pensée particulière pour les personnes incarcérées suite à la manif anti-aéroport du 22 février dernier.

Liberté pour eux !

... Et pour tous les autres !

# L'ARGUMENT DU REAMENAGEMENT URBAIN

## GUIDE

Si vous désirez avoir le guide pour les proches de personnes incarcérées, n'hésitez pas à nous demander, ou à passer en prendre à la librairie les nuits bleues (21 rue maillé - Angers). C'est gratuit.

## BRÈVES NON LOCALES

### nouveau record !

Le 1 avril, la France a battu un nouveau record de personnes incarcérées avec 68 859 personnes, sans compter les personnes en conditionnels, sous bracelet... Ce chiffre s'explique notamment par l'augmentation de la durée des peines. Aujourd'hui la peine moyenne est de 11 mois, contre 8,6 mois 8 ans plus tôt.

Dans le magazine «vivre à Angers» paru le mois dernier, Christophe Béchu nous explique son projet de centre d'art contemporain en lieu et place de la maison d'arrêt. Le reclassement de ce bâtiment classé, et son intégration dans une «coulée verte» qui serait le prolongement du jardin des plantes serait un argument qui crédibiliserait le projet de déménagement. En effet celui-ci permettrait un réaménagement urbain. Il précise que «les prisons réhabilitées en lieu d'art» sont à chaque fois des «réussites». Nous, on aimerait bien savoir pour qui ce serait vraiment une réussite ? Effectivement cela pourrait permettre à des gros projets immobiliers du secteur de se réaliser et de faire de conséquentes plus values, comme le projet «pré pigeon - terrien Cocherel». Effectivement le déménagement de la prison son remplacement par un espace vert un équipement culturel de standing, et des projets fonciers pourraient donner un coup d'accélérateur au projet immobilier de ce quartier et dégager une certaine plus value. Cela suivrait la dynamique générale de gentrification sur Angers, qui tend à refouler les classes populaires du centre ville, pour le réserver aux plus riches.

## «FORCE COURAGE ET DÉTERMINATION»

### Murmure passe un sincère salut ...

Aux différentes personnes qui ont tenté (et parfois réussi) de se faire la belle, à Villepinte ou encore au tribunal d'Angers, aux révoltés d'Angers, de Sequedin, de Réau de Laon mais aussi les 150 retenus de 3 centres de rétention anglais qui ont coordonnés leurs révoltes !

A ceux qui demandent un transfert sans réponse, et ceux qui se font transférer sans le demander,

à celles et ceux qui font passer le murmure, et qui nous font sortir des infos

à ceux et celles qui font durer leurs permissions,

à tous ceux et toutes celles qui ne lachent rien et qui luttent contre la prison dedans comme dehors !

A tous ceux et celles qui font du bruit contre la prison, et qui font qu'on en parle non pas pour l'aménager mais pour les détruire.



## MURMURE AUDIO LE 6 MARS

On sait qu'il est difficile pour ce journal de passer les murs. Il y aura donc une version audio qui sera diffusée le 29 juin à 17H sur le 101.5 fm.

*faites passer l'info !*

### qui sommes nous ?

Nous sommes des personnes d'Angers qui nous sentons concernées par la prison et ces incidences sur les personnes incarcérées, leurs proches, et la société en générale.

Nous pensons que la critique de la prison ne se limite pas à ses murs, mais aussi à la société qui les construisent, basée sur les dominations, l'exclusion, et le contrôle. Et si nous ne faisons partie d'aucune organisation ou association, nous nous organisons.

Si cette feuille d'infos vous intéresse, vous questionne, vous donne envie d'y participer ou de réagir, si vous voulez laisser un message, ou si vous voulez recevoir les anciens numéros, n'hésitez pas à nous contacter.

### **pour nous contacter**

sur internet : guillotine@boum.org

ou sur papier : murmure c/o l'étincelle - 26 rue maillé 49100 Angers

notre blog : mumure.noblogs.org